

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7288265701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7288265701>

Cette annonce a été mise en ligne le **14 avril 2022** sur **Actu.fr - Croix du Midi**
Pour le département : **66 - PYRENEES ORIENTALES**



**ÉTUDE
NOTARIALE**

Depuis 1725

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL ARTICLE
1378-1 CODE DE PROCÉDURE CIVILE LOI
N°2016-1547DU 28 NOVEMBRE 2016**

Suivant testament olographe en date du 20 janvier 2020,
Monsieur Jacques François CABANES, en son vivant
retraité, demeurant à PERPIGNAN (66000) 15 Rue
Jeanne Jugan.

Né à LIMOUX (11300), le 18 août 1932.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à PERPIGNAN (66000) (FRANCE) le 29
décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet
d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de
description de testament reçu par Maître Michel SEDANO,
Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle

«Michel SEDANO, Flore DELCOS, Catherine DULAC-GOURGOUILLAT», titulaire d'un Office Notarial à PERPIGNAN, 1210, avenue Eole Tecnosud 2 , le 7 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître FABRE Ghilhem, notaire à RIVESALTES , référence CRPCEN : 66015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de PERPIGNAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Me Michel SEDANO

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

